

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°10 du 09 juin 2015



Stades



L'avancée végétative a été très forte au cours des 7 derniers jours. Dans la grande majorité des situations, la floraison est passée très rapidement. En parcelles précoces, les baies atteignent déjà 3-4 mm; en situations tardives la floraison est en cours.

Mildiou

➤ Situation au vignoble et état des contaminations

La situation au vignoble n'a pas évolué et il n'y a plus de cycle en cours.

➤ Analyse de risque

Le risque est faible. Si la dégradation orageuse se confirme, il conviendra d'avoir un minimum d'attention à ce stade de forte sensibilité des grappes, notamment dans les secteurs où des foyers ont été identifiés en début de campagne (Auxerrois, Chablisien et ponctuellement en Côte Chalonnaise).

Oïdium

239 observations ont été réalisées sur le réseau.

Saône et Loire, Côte d'Or et Yonne : si une majorité des parcelles demeure sans symptôme, l'oïdium continue sa progression dans les parcelles déjà touchées et apparaît dans de nouvelles situations qui ne sont pas forcément des cas réputés sensibles à la maladie. Dans certains témoins non traités, voire quelques situations traitées, le pourcentage de feuilles attaquées dépasse les 50% et des symptômes sur baies sont notés. Pour l'instant, le vignoble de Côte d'Or est actuellement le plus concerné.

Nièvre : la situation reste très saine.

En toutes situations, les grappes sont à leur stade de grande sensibilité et les conditions actuelles sont très favorables à l'activité du champignon. Le risque oïdium est élevé à très élevé.

Pluies du

01 au 07 juin :

Aucune pluie n'a été enregistrée sur le réseau au cours des 7 derniers jours.

Prévisions du

10 au 15 juin :

Une tendance orageuse semble se profiler pour la fin de semaine. Les températures restent élevées avec des maximales de 28-30°C.

Source Météo France

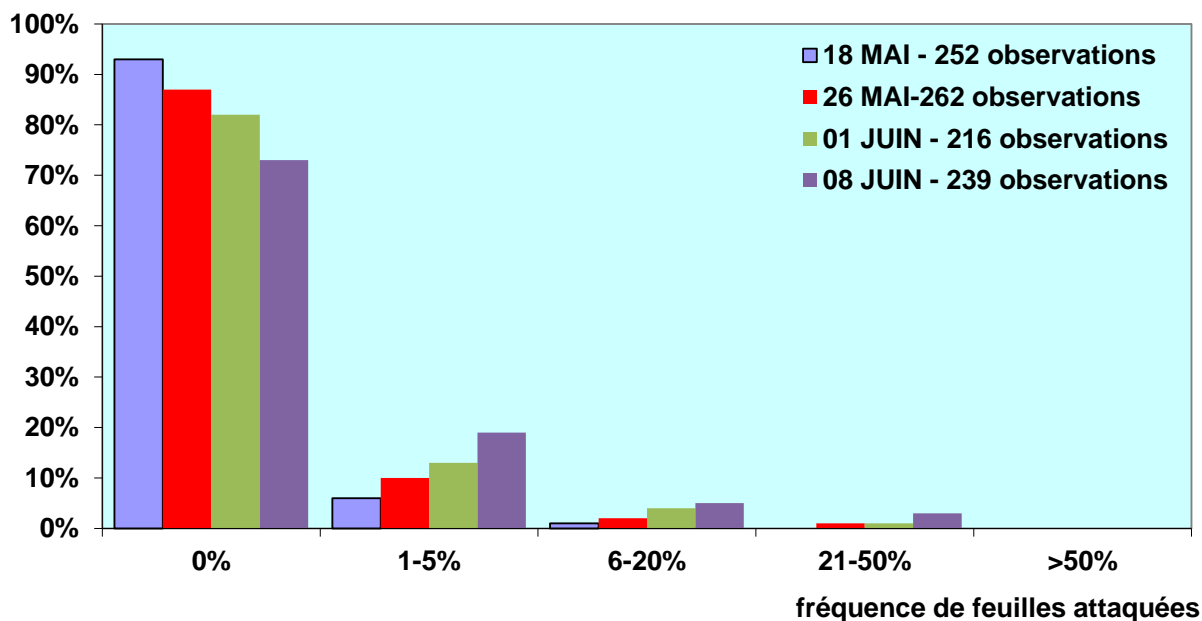




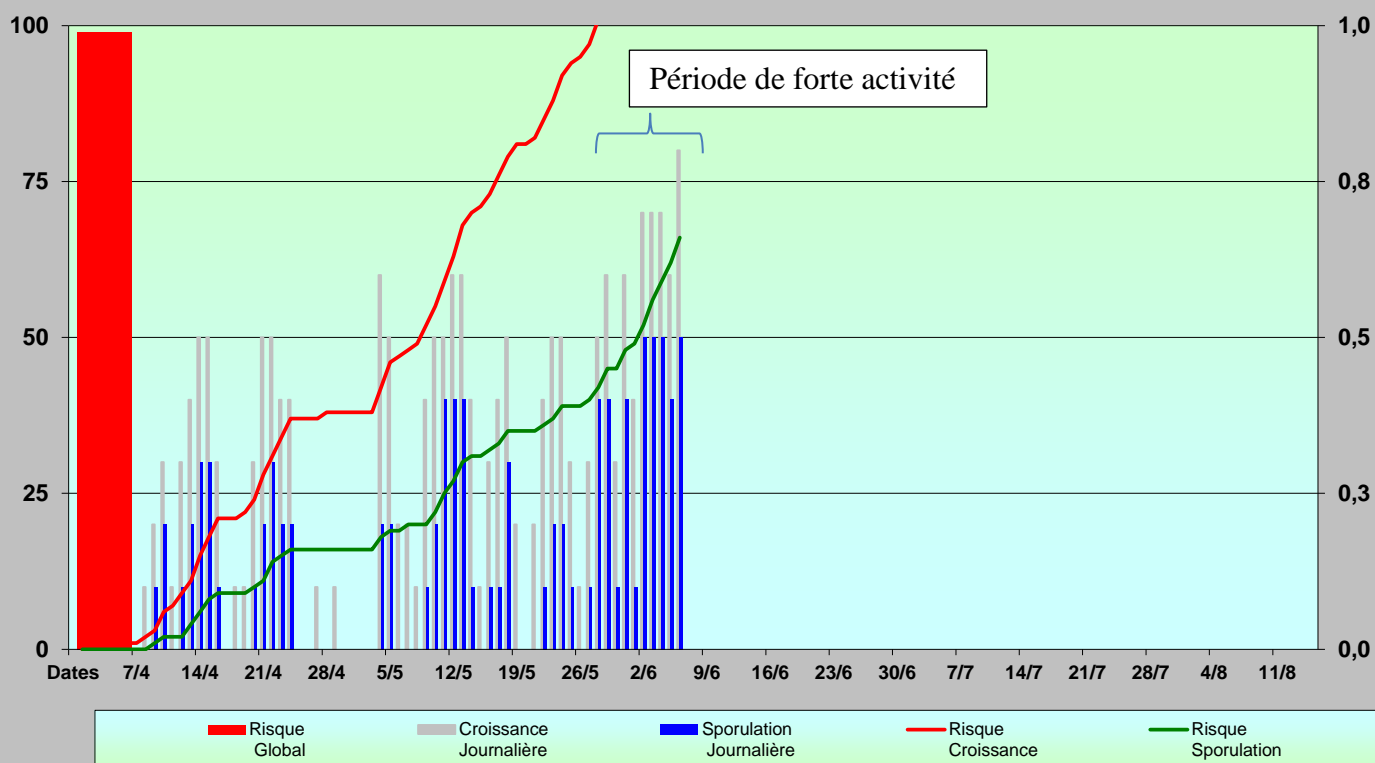
Oïdium 2015

Evolution de la répartition des parcelles par classe selon le pourcentage de feuilles attequées sur le réseau BSV Bourgogne au 08 juin 2015

% de parcelles par classe



SOV VOSNE





Black-Rot

En l'absence de pluies importantes ces dernières semaines, aucune progression de la maladie n'a été notée depuis la sortie de symptômes liée aux pluies de début mai.

A partir de nouaison, nous entrons dans la période de haute sensibilité des grappes au Black-Rot. Les événements pluvieux à venir sont susceptibles de provoquer de nouvelles contaminations sur grappes. Une vigilance accrue doit être portée particulièrement dans les parcelles où des symptômes fréquents sont présents.

Botrytis

Le stade chute des capuchons à baies de 2-3 mm est atteint dans de très nombreuses situations.

Rappel : l'effeuillage précoce à nouaison constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Vers de Grappe

96 comptages ont réalisés cette semaine dans le réseau, principalement en secteurs tardifs.

Les tendances sont les mêmes que celles décrites la semaine passée avec 75% des parcelles du réseau présentant moins de 10 glomérules pour 100 grappes.

De rares situations approchent du seuil d'intervention (valeur maximale de 44-46% dans 2 situations de la Côte Chalonnaise).

Au final, la 1^{ère} génération de vers de grappe aura été globalement faible dans l'ensemble du vignoble bourguignon.

2^{ème} génération : d'après le modèle tordeuses, le vol de cochylys pourrait débuter dès cette fin de semaine dans le Sud Saône et Loire.

Cochenilles

En secteurs précoces, on note le début des essaimages de cochenille farineuse et lécanine; par contre aucune activité d'essaimage n'est pour l'instant notée sur les cochenilles floconneuses.

Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel :

- Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral, quelle que soit la stratégie (3 – 1 et 2 – 1), le premier traitement qui vise les larves, tant en viticulture conventionnelle que biologique, est à réaliser sur la période s'étalant du 10 au 16 juin 2015.

La localisation précise des sites concernés est consultable sur le lien suivant :

<http://www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Organismes-nuisibles-reglementes>

- En parcelles de vignes-mères de greffons et de portes-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le premier est également recommandé sur la période du 10 au 16 juin 2015.

- En pépinières, la lutte débutera entre le 10 et le 16 juin 2015 et sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

PROCHAIN BSV : mardi 16 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.